



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 30 juin 2022

SURVEILLANCE D'UN CÉTACÉ DANS LA SEINE

Un cétacé a été observé à plusieurs reprises ce jeudi 30 juin après-midi par des marins et des pilotes de la Seine, entre le pont de Normandie et le pont de Tancarville.

Le préfet de la Seine-Maritime a immédiatement réuni l'ensemble des acteurs institutionnels concernés ainsi que l'association du Groupe d'Etude des Cétacés du Cotentin et des mammifères marins de la mer de la Manche (GECC), l'organisation Sea Sheperd France et l'observatoire PELAGIS.

A l'issue des échanges et compte tenu des documents photos et vidéos consultés, les participants se sont accordés sur le fait que l'animal pourrait être un rorqual à museau pointu adulte, d'une taille imposante d'environ 10 mètres.

L'animal observé se déplace lentement mais avec des mouvements puissants, et semble dans une bonne condition physique. S'il est confirmé qu'il s'agit bien de cette espèce, il n'est pas rare d'observer des spécimens isolés dans des zones côtières dans laquelle l'animal est en capacité de se nourrir, y compris dans un estuaire.

A ce stade, il est possible, mais en aucun cas certain, qu'il s'agisse de l'animal aperçu ces jours derniers sur le littoral nord du département de la Seine-Maritime, notamment au large de la commune de Saint-Jouin-Bruneval.

Sous la coordination du préfet de la Seine-Maritime, l'animal fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'ensemble des acteurs. La capitainerie HAROPA du port de Rouen a immédiatement pris un avis à la navigation, à valeur réglementaire, adressé à l'ensemble des navires, bateaux et engins flottants afin de les informer de la présence de cet animal sauvage mais également d'imposer l'interdiction de s'en approcher à moins de 100 mètres et, s'il leur est impossible de faire autrement, de ménager une distance d'au moins 10 mètres entre l'embarcation et le cétacé.

Un dispositif d'observation et de suivi de l'animal est mis en place et piloté par le GECC. L'organisation Sea Shepherd se tient prête à mobiliser si nécessaire ses équipes et embarcations pour assurer une observation à distance, notamment par drone. Le GECC est susceptible de joindre ses bateaux à ces opérations de surveillance, en tant que de besoin.

Au-delà du réseau d'ores et déjà constitué par les bénévoles du GECC, le préfet de la Seine-Maritime invite les témoins à signaler toute observation du mammifère, via les contacts du GECC suivants :

- ➔ Téléphone : 07 66 17 50 48
- ➔ Courriel : obs@gecc-normandie.org
- ➔ <https://www.gecc-normandie.org>